

# Commune de La Motte Saint-Martin

## Département de l'Isère

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2021

Effectif légal : 11  
Nombre de conseillers en exercice : 10  
Nombre de présents : 8  
Nombre de votants : 8

L'an deux-mille-vingt-et-un, le vingt-six du mois de février à dix-huit heures quinze minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de La Motte Saint-Martin.

**Présents :** M. Franck GONNORD – Maire, M. Christian DUHAUT – 1er adjoint au Maire, M. Ollivier CLOT – 2e adjoint au Maire, M. Nicolas CAILTEUX, M. Sébastien COUTURIER, Mme Marie-Claire MENUDIER, M. Roger MOREL, Mme Marion ROBERT, conseillers municipaux

**Excusé représenté :** Néant

**Excusé :** M. Stéphane COMBE, Mme Coralie JUST, conseillers municipaux

**Secrétaire de séance :** M. Christian DUHAUT, désigné à l'unanimité

#### 1 Taux d'imposition 2021

Contexte : taux d'imposition 2020

Impôts locaux	Taux communaux 2020
Taxe d'Habitation	7 %
Taxe sur le Foncier bâti	9 %
Taxe sur le Foncier non bâti	45 %

Proposition de Monsieur le Maire :

- Reconduction des taux 2020 pour l'année 2021

#### 2 Compte de Gestion 2020 Budget Commune

Contexte : les comptes de gestion se décomposent ainsi :

- Fonctionnement :
  - Résultat d'exploitation de l'exercice 2020 : + 103 423,66 €
  - Résultats d'exploitation 2019 reporté au 002 sur 2020 : + 154 811,91 €
    - Résultat à affecter : + 258 235,57 €
- Investissement :
  - Résultat d'investissement de l'exercice 2020 : +96 627,41 €
  - Résultats d'investissement 2019 reporté au 001 sur 2020 : déficit 118 757,37 €
    - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2020 : déficit 22 129,96 €
    - Solde des restes à réaliser d'investissement : 17 530,14 €
      - Besoin de financement en investissement : 39 660,10 €

Proposition de Monsieur le Maire :

- Adopter le compte de gestion « Commune » 2020
- Donner quitus au Trésorier

# Commune de La Motte Saint-Martin

## Département de l'Isère

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

### 3 Compte Administratif 2020 Budget Commune et affectation de résultat

Contexte :

Synthèse COMMUNE	Réalisé 2020	
<b>Fonctionnement Commune</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résultat exercice précédent reporté		154 811,91 €
Exercice courant	298 907,17 €	402 330,83 €
Résultat exercice courant		103 423,66 €
Résultat prévisionnel affecté aux investissement (023)		
<b>Total fonctionnement</b>	<b>298 907,17 €</b>	<b>557 142,74 €</b>
<b>Résultat fonctionnement</b>		<b>258 235,57 €</b>
<b>Investissement Commune</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		118 757,37 €
Résultat prévisionnel fonctionnement affecté aux investissement (021)		0,00 €
Résultat exercice précédent reporté	118 757,37 €	
Exercice courant	126 479,19 €	104 349,23 €
Reste à réaliser exercice 2020 sur 2021	17 530,14 €	
Résultat exercice courant		96 627,41 €
<b>Total investissement</b>	<b>245 236,56 €</b>	<b>223 106,60 €</b>
<b>Résultat investissement</b>	<b>22 129,96 €</b>	<b>223 106,60 €</b>
<b>Total 2020</b>	<b>544 143,73 €</b>	<b>780 249,34 €</b>
<b>Résultat global</b>		<b>236 105,61 €</b>

Proposition de Monsieur le Maire :

- Reporter en fonctionnement R 002, la somme de : +218 575,47 €
- Reporter en investissement D 001, la somme de : 22 129,96 €
- Déclarer qu'il y a des restes à réaliser à hauteur de : 17 530,14 €
- Affecter en réserves R 1068 en investissement la somme de : +39 660,10 €

**Vote :** le conseil municipal, après en avoir délibéré le Maire ayant quitté la séance, prend acte à l'unanimité des votants des comptes et propositions ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

### 4 Budget Primitif 2021 Budget Commune

Contexte :

Synthèse COMMUNE	Budgétisé 2021	
<b>Fonctionnement Commune</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résultat exercice précédent reporté		218 575,47 €
Exercice courant	379 761,89 €	421 617,00 €
Résultat exercice courant		41 855,11 €
Résultat prévisionnel affecté aux investissement (023)	200 000,00 €	
<b>Total fonctionnement</b>	<b>579 761,89 €</b>	<b>640 192,47 €</b>
<b>Résultat fonctionnement</b>		<b>60 430,58 €</b>
<b>Investissement Commune</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		39 660,10 €
Résultat prévisionnel fonctionnement affecté aux investissement (021)		200 000,00 €
Résultat exercice précédent reporté	22 129,96 €	
Exercice courant	914 111,64 €	909 475,23 €
Reste à réaliser exercice 2020 sur 2021	0,00 €	
Résultat exercice courant	4 638,41 €	909 475,23 €
<b>Total investissement</b>	<b>936 241,60 €</b>	<b>949 135,33 €</b>
<b>Résultat investissement</b>	<b>12 893,73 €</b>	<b>12 893,73 €</b>
<b>Total 2021</b>	<b>1 516 003,49 €</b>	<b>1 589 327,80 €</b>
<b>Résultat global</b>		<b>73 324,31 €</b>

# Commune de La Motte Saint-Martin

## Département de l'Isère

- Principaux projets inscrits au budget 2021 :
  - Travaux de l'Espace Jean MAGNAT
  - Travaux de Système Sécurité Incendie (SSI) de l'Espace Jean MAGNAT
  - Travaux de réfection de la voirie communale
  - Travaux de réalisation d'un terrain multi-sport

Proposition de Monsieur le Maire :

- Adopter le budget primitif.

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

### 5 Compte de Gestion 2020 Budget Eau

Contexte : les comptes de gestion se décomposent ainsi :

- Fonctionnement :
  - Résultat d'exploitation de l'exercice 2020 : + 10 247,43 €
  - Résultats d'exploitation 2019 reporté au 002 sur 2020 : + 36 932,93 €
    - Résultat à affecter : + 47 180,36 €
- Investissement :
  - Résultat d'investissement de l'exercice 2020 : déficit 41 889,17 €
  - Résultats d'investissement 2019 reporté au 001 sur 2020 : + 57 830,27 €
    - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2020 : + 15 941,10 €
    - Solde des restes à réaliser d'investissement : 0 €
      - Besoin de financement en investissement : 0 €

Proposition de Monsieur le Maire :

- Adopter le compte de gestion « Eau » 2020
- Donner quitus au Trésorier

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

### 6 Compte Administratif 2020 Budget Eau et affectation de résultat

Contexte :

Synthèse EAU	Réalisé 2020	
<b>Fonctionnement Eau</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résultat exercice précédent reporté		36 932,93 €
Exercice courant	50 574,76 €	60 822,19 €
Résultat exercice courant		10 247,43 €
<b>Total fonctionnement</b>	<b>50 574,76 €</b>	<b>97 755,12 €</b>
<b>Résultat fonctionnement</b>		<b>47 180,36 €</b>
<b>Investissement Eau</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résultat exercice précédent reporté		57 830,27 €
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		0,00 €
Exercice courant	76 450,97 €	34 561,80 €
Reste à réaliser exercice précédent		
Résultat exercice courant	41 889,17 €	
<b>Total investissement</b>	<b>76 450,97 €</b>	<b>92 392,07 €</b>
<b>Résultat investissement</b>		<b>15 941,10 €</b>
<b>Total 2020</b>	<b>127 025,73 €</b>	<b>190 147,19 €</b>
<b>Résultat global</b>		<b>63 121,46 €</b>

# Commune de La Motte Saint-Martin

## Département de l'Isère

### Proposition de Monsieur le Maire :

- Affectation :
  - Reporter en fonctionnement R 002, la somme de : + 47 180,36 €
  - Reporter en investissement R 001, la somme de : + 15 941,10 €
  - Déclarer qu'il y n'a pas de restes à réaliser,
  - Affecter en réserves R 1068 en investissement, la somme de : 0 €

**Vote :** le conseil municipal, après en avoir délibéré le Maire ayant quitté la séance, prend acte à l'unanimité des votants des comptes et propositions ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

## 7 Budget Primitif 2021 Budget Eau

### Contexte :

Synthèse EAU	Budgétisé 2021	
<b>Fonctionnement Eau</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résultat exercice précédent reporté		47 180,36 €
Exercice courant	57 977,80 €	58 931,66 €
Résultat exercice courant		953,86 €
<b>Total fonctionnement</b>	<b>57 977,80 €</b>	<b>106 112,02 €</b>
<b>Résultat fonctionnement</b>		<b>48 134,22 €</b>
<b>Investissement Eau</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résultat exercice précédent reporté		15 941,10 €
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		0,00 €
Exercice courant	700 570,77 €	704 184,59 €
Reste à réaliser exercice précédent	0,00 €	
Résultat exercice courant		3 613,82 €
<b>Total investissement</b>	<b>700 570,77 €</b>	<b>720 125,69 €</b>
<b>Résultat investissement</b>		<b>19 554,92 €</b>
<b>Total 2021</b>	<b>758 548,57 €</b>	<b>826 237,71 €</b>
<b>Résultat global</b>		<b>67 689,14 €</b>

- Inscrits au budget :
  - Travaux Réservoir d'eau – hameau « Les Côtes »
  - Travaux sur réseau AEP – hameau « La Molière »

### Proposition de Monsieur le Maire :

- Adopter le budget primitif.

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

## 8 Travaux de rénovation du pont de Raccord

### Contexte :

- Monsieur Le Maire explique que :
  - le pont de raccord est fermée depuis une dizaine d'années suite à sa dégradation,
  - que nous recevons de nombreuses demandes, notamment du SDIS, pour la réouverture du pont de Raccord,
  - qu'afin de réinstaurer la circulation des véhicules il y a lieu de reconstruire le pont de Raccord.
- Monsieur Le Maire indique que l'ONF se charge de diligenter le projet et que les travaux sont estimés à hauteur de 40 000 € HT.

# Commune de La Motte Saint-Martin

## Département de l'Isère

### Proposition de Monsieur le Maire :

- Adopter le projet de travaux établi par l'ONF,
- Solliciter toutes les aides financières possibles.

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

## **9 Travaux de réaménagement et de remises aux normes de l'Espace Jean MAGNAT**

### Contexte :

- Monsieur Le Maire explique que :
  - suite aux différentes études sur l'Espace Jean MAGNAT, il ressort que le bâtiment dispose à ce jour d'installation non conforme avec les nouvelles règles en vigueur : isolation, ventilation-aération, acoustique, accès PMR
  - afin de répondre aux normes et besoins actuelles, il est nécessaire de rénover et réaménager cet établissement.
  - ces travaux seront répartis en plusieurs lots :
    - menuiserie : 4 portes et 16 fenêtres
    - peintures intérieures,
    - traitement acoustique du grand hall et des couloirs
    - divers : un sanitaire, du mobilier de cuisine pour la cantine, la ventilation-aération de l'école
  - plusieurs devis pour chacun des lots ont été réalisés en vue de réaliser ces travaux prévus pour juin-juillet 2021,
  - les devis retenus doivent répondre aux caractéristiques techniques de la commission patrimoine du département,
  - une publicité au journal officiel a été faite, les derniers devis sont attendus le 28 février

### Proposition de Monsieur le Maire :

- Réunir une commission d'appel d'offre pour choisir les entreprises au plus tard le 15 mars 2021 afin que les sociétés retenues fixent la date des travaux dans leurs plannings. Cette commission est composée de :
  - Franck Gonnord, Christian Duhaut, Ollivier Clot, Sébastien Couturier, Roger Morel
- Solliciter toutes les aides financières possible à partir des devis retenus.

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

## **10 Travaux de mise aux normes SSI de l'Espace Jean MAGNAT**

### Contexte :

- Monsieur Le Maire explique que :
  - Suite à l'étude SSI de l'Espace Jean MAGNAT, il ressort que l'installation actuelle du bâtiment est insuffisante.
  - Bien qu'aux normes, les alarmes actuelles sont indépendantes les unes des autres et ne couvrent pas l'ensemble du bâtiment. De ce fait, si une alarme sonne elle n'alerte que la zone concernée et non l'ensemble du bâtiment. La détection actuelle est composée de :
    - une alarme avec détections manuelle et automatique pour la salle de spectacle,
    - une alarme manuelle indépendante pour la mairie,
    - une alarme manuelle indépendante pour la salle polyvalente,
    - pas d'équipement dans le reste du bâtiment.

# Commune de La Motte Saint-Martin

## Département de l'Isère

- Il convient donc de regrouper la détection via une seule alarme générale située à la mairie avec un réseau de détections manuel et automatique sur l'ensemble du bâtiment, sachant que le réseau de la salle de spectacle ne nécessite qu'un simple report sur l'alarme générale de la mairie,

### Proposition de Monsieur le Maire :

- Définir le cahier des charges avec un bureau d'études,
- Lancer une procédure d'appel d'offre adaptée, suivant le montant estimé par le bureau d'étude,
- Signer le devis fin avril afin que la société retenue fixe la date des travaux dans son planning,
- Solliciter toutes les aides financières possible à partir des devis retenus.

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

## 11 Travaux de réfection de la voirie communale

### Contexte :

- Monsieur Le Maire explique que :
  - du fait de notre localisation géographique, notre réseau de voirie subit les effets du temps, notamment en période hivernale,
    - Chemin des vignes : à confirmer
    - Environnement du Molock Vivier
    - Barrières de sécurité au Mollard
  - afin d'assurer la sécurité des usagers il convient d'assurer la réfection de plusieurs voies communales au plus vite.

### Proposition de Monsieur le Maire :

- Définir les besoins et faire établir un devis,
- Solliciter toutes les aides financières possible.

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

## 12 Demande de convention

### Contexte :

- Monsieur Le Maire explique que nous avons reçu une demande de convention d'habitants de la commune,
- Cette demande concerne la servitude entre le muret de la route qui appartient à la commune et se situe entre la rue de la Bayardière et la parcelle des demandeurs cadastrée B 1341,
- La commune laisse l'usage et l'entretien d'une bande de 50 cm en bordure de la B 1341 pendant la durée de la convention.

### Proposition de Monsieur le Maire :

- Accepter la demande des propriétaires de la parcelle cadastrée B 1341,
- Rédiger une convention de servitude entre la commune et le demandeur.

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

# Commune de La Motte Saint-Martin

## Département de l'Isère

### 13 Vente de matériel de cuisine

#### Contexte :

- Monsieur Le Maire explique que suite au renouvellement et l'équipement de la cuisine de la salle polyvalente, il est nécessaire de vendre l'équipement qui ne sera plus utilisé.
- Cela consiste en la mise à la vente :
  - d'un fourneau à gaz : 4 feux + 1 four – marque Ambassade de Bourgogne
  - d'un meuble inox bas à 2 portes – marque Ambassade de Bourgogne
  - d'une étuve
  - d'un réfrigérateur – marque Liebherr

#### Proposition de Monsieur le Maire :

- fourneau à gaz : 4 feux + 1 four, prix de vente compris entre 350 € et 700 €
- meuble inox bas à 2 portes, prix de vente compris entre 150 € et 550 €
- étuve, prix de vente compris entre 350 € et 700 €
- réfrigérateur, prix de vente compris entre 150 € et 450 €

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

### 14 Prestation forestière ONF pour 2021

#### Contexte :

- Monsieur Le Maire explique que l'ONF nous propose un entretien de notre forêt communale pour l'année 2021.
- Cette proposition est composée de :
  - la peinture sur la parcelle n°4 pour la somme de 1 550,00 HT
  - la pose de mobilier urbain signalétique en bois pour l'accueil du public pour la somme de 3 000,00 € HT

#### Proposition de Monsieur le Maire :

- Accepter la proposition de l'ONF,
- Signer le devis en correspondance.

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

### 15 Prestation forestière ONF pour 2021 – Plantation

#### Contexte :

- Monsieur Le Maire explique que l'ONF nous propose un plan de relance sur la plantation de plants résineux pour l'année 2021.
- Cette proposition est composée de :
  - la plantation sur les parcelles n°5 et n°19, pour la somme de 8 570,00 € HT

#### Proposition de Monsieur le Maire :

- Accepter la proposition de l'ONF,
- Signer le devis en correspondance.

**Vote :** le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

# Commune de La Motte Saint-Martin

## Département de l'Isère

### **16 Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h50.

### **17 Informations**

- Néant

### **18 Questions diverses**

- Demande de l'installation d'un petit parc de jeux pour les moins de 6 ans au Mollard pour les habitants des hameaux du Mollard et du Majeuil.